



Faymonville, le 30 novembre 2022

Opération de Développement Rural – Aubel
Compte rendu de la CLDR du 24 novembre 2022
Retour sur les GT projets

Présents :

Citoyens			
BECKERS Francis	P	HUPPERTS Céline	E
BECKERS Albert	P	KALAVASSIS Isabelle	Démission
BIET Anne-Françoise	P	LOHR Philippe	A
BOVY Nicolas	P	MATHIEU Patrick	P
CALIFICE Jean-Philippe	P	MEECKERS Justine	E
DONOLO Rosana* ¹	P	PESSER Pierre	A
DUBOIS Jean-Rémy	P	PIRON Jean-Marc	P
EL BOUJALLOUKI Brahim	A	SABATIER Adrien	A
ERNENS Anne	E	STASSEN Béatrice	E
GALOPIN Jean-François	E	STASSEN Jean-Pierre	P
GILLIQUET Mickaël	A	STEFFENS Brigitte	Démission
GIROUL Chantal	P	TAETER Cynthia	E
GOUVARS Bernard	P	WEUSTEN Martine	P
HICK Anne-Françoise	E	WILLEM Vincent	Démission
HOUBEN Teddy	P		
¼ communal			
DEBOUNY Frédéric	E	PEREE Kathleen	P
DORTHU Benoît	P	MEURENS Martine	P
LEUTHER Benoît	P	STASSEN Léon	A

Pour le Bureau Lacasse – Monfort : Cécile Romand, auteur de programme.

Pour la FRW : Florence Schmitz et Mathilde Pauqué, agentes de développement.

¹ Membre invité – candidature non encore approuvée par le Conseil



Résultat des GT projets

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Florence Schmitz remercie les membres présents pour leur participation et présente l'ordre du jour de la soirée.

2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Accueil des membres et validation du compte rendu
- Rétrospective des GT projets et présentation de la méthodologie de travail de l'Auteur de programme
- Présentation du catalogue de projets et du cheminement de chaque projet ainsi que de la justification
- Présentation de la plateforme FRW et consignes pour l'enrichissement des projets
- Prochaines étapes de la consultation
- Divers :
 - Invitation à l'atelier « fresque du climat » (Bernard Gouvars)
 - Mise en place du GT nature (premier groupe d'actions mis en place par la CLDR)

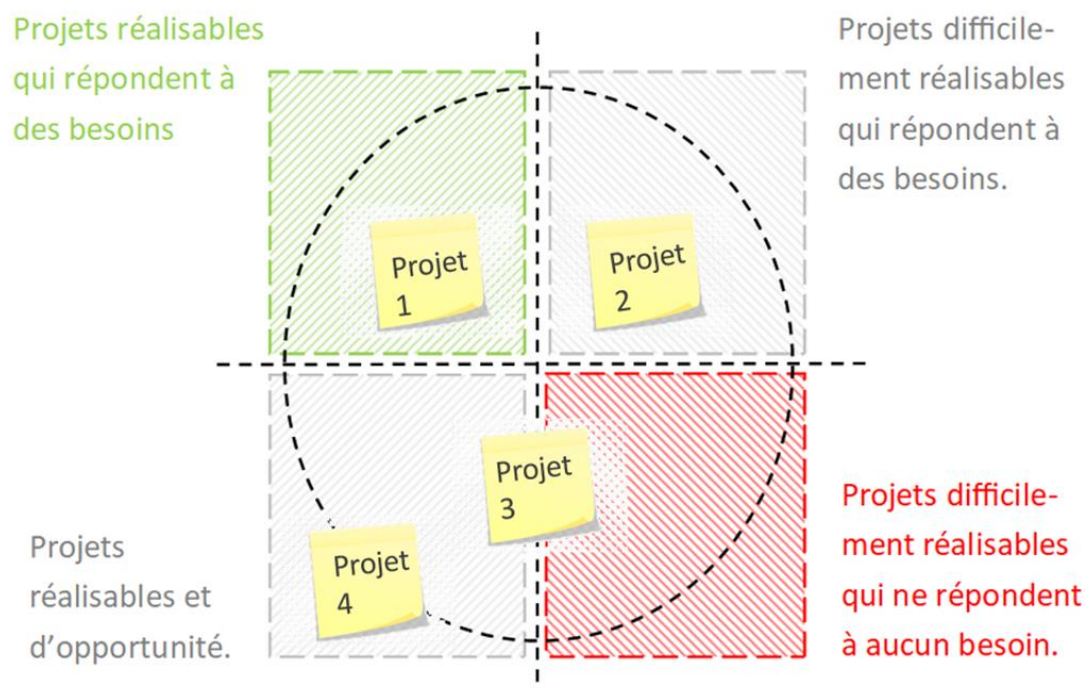
3. VALIDATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la deuxième CLDR est approuvé à l'unanimité. L'ensemble des comptes rendus et les différents documents de travail sont consultables via ce lien : www.aubeljeparticipe.info/pagepriveecldr

4. RÉTROSPECTIVE DES GT PROJETS ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL DE L'AUTEUR DE PROGRAMME

Mathilde Pauqué rappelle ensuite le travail ayant été réalisé préalablement à l'élaboration du listing des projets. Suite aux réunions de consultation citoyennes ayant eu lieu en 2020-2021, plus de 150 idées de projets avaient été récoltées.

Celles-ci ont fait l'objet de 5 groupes de travail projets thématiques en juin dernier, au cours desquels un premier tri a été opéré via différentes discussions entre les membres de la CLDR, les élus et les personnes ressources présentes, ainsi qu'un placement sur un cercle de répartition selon ces 4 critères :



Suite à ces échanges en GT, le Bureau d'études a pu travailler à l'élaboration d'un catalogue de projets qui vous est présenté au point suivant.

Afin d'arriver à ce résultat, plusieurs échanges ont eu lieu entre le Bureau et la Fondation Rurale de Wallonie. Le catalogue de projets a également été présenté au Collège, et vous est finalement présenté lors de cette réunion.

L'ensemble des projets et leur cheminement : conservation – abandon – modification, et la justification de ce choix, sont précisés dans les tableaux en annexe de ce compte rendu.

Il est important de préciser qu'à ce stade, rien n'est encore arrêté. Les suggestions, interrogations, remarques, ... sont les bienvenues.

5. PRÉSENTATION DU CATALOGUE DE PROJETS

Les différents projets et leurs cheminements sont passés en revue par objectif de développement (thématique) et par objectif opérationnel. Les projets importants ou ayant subi des modifications conséquentes sont mis en avant par les animatrices et une explication est donnée aux membres présents. Un temps de lecture des projets et de leur cheminement est laissé aux membres avant chaque thématique. Ils ont ensuite la possibilité de poser leurs éventuelles questions et de faire part de leurs remarques. Vous retrouverez les différents tableaux en pièce jointe de ce compte rendu ainsi que sur votre espace privé CLDR.

Voici les différents projets pour lesquels des détails ont été apportés lors de la réunion :

LOGEMENT & PATRIMOINE

- « **Création de logements tremplin** » : projet typique du développement rural, subventionné à hauteur de 60%. Ce projet est également important, car il répond à un manque relevé dans le diagnostic, qui est l'accès au logement pour les jeunes.
 - « **Acquisition d'un terrain en vue de la création d'un Community LandTrust** » : projet logement important, qui pourrait être mis en œuvre sur le site de l'ancien Bailou.
 - « **Information et sensibilisation à l'adaptation de son logement** » : cette fiche englobe l'information sur les logements kangourous (intergénérationnels) et sur l'adaptation de son logement pour les PMR.
- ➔ Il y avait plusieurs projets logement proposés. Le choix s'est porté sur les logements tremplin et sur la création d'un CLT, car une offre était déjà existante pour les logements groupés et intergénérationnels. De plus, malgré la subsidiation possible, la part communale reste importante, donc un choix devait être opéré.

CONVIVIALITE

- « **Création de locaux de rencontre** » : l'offre existante est importante, et il n'y a pas de véritable besoin pour des locaux qui a été identifié. C'est plutôt un besoin de coordination qui a été relevé (voir projet suivant). Au niveau de la demande de local neutre, cette demande sera rencontrée grâce au nouveau Centre Culturel.
- « **Coordination de l'occupation des lieux de rencontre** » : l'idée serait d'avoir un employé communal chargé de coordonner l'occupation des différents locaux.
- « **Création d'espaces de convivialité extérieurs** » : les besoins devront être spécifiés dans chaque village. Cette fiche risque donc d'être scindée en 3.
- « **Création d'un local pour les jeunes à Aubel** » : la demande/conservation de ce projet sera à évaluer grâce à l'enquête diffusée auprès des jeunes.
- « **Création d'une maison multi-services** » : ce projet permettrait de répondre à plusieurs besoins (crèche, décentralisation de services, point de vente produits locaux, ...) et pourrait éventuellement être combiné à un projet logement (cfr. Vielsalm).
- « **Lancement d'opérations de consultation jeune public** » : il s'agit du projet de la CLDR de consulter les jeunes via une enquête en ligne.
- « **Organisation d'une foire à l'emploi** » : ce projet reprend également l'aide à la création de CV et les rencontres entre entreprises – l'intitulé sera revu de manière plus globale.
- « **Ajout d'un listing de services/autre dans un feuillet à part du bulletin communal** » : ce projet pourrait être fusionné avec le projet de promotion du taxi social ainsi que le projet de maintien des personnes âgées à domicile.

➔ Remarques des membres sur cette thématique :

🗨️ Les idées d'espaces barbecue sont bien prises en compte dans ces fiches projets ?

👉 Oui, notamment dans les fiche « création d'espaces de convivialité extérieurs ».

🗨️ Pour l'instant il n'existe qu'un seul espace public numérique à Aubel ?

👉 Oui, à la bibliothèque. Un EPN est également prévu dans le nouvel espace culturel.

ECONOMIE

- « **Acquisition d'une parcelle et création d'un atelier rural** » : s'inscrit dans la volonté de donner accès à des locaux à de jeunes entrepreneurs pour qu'ils puissent se lancer, et maintenir leur activité sur le territoire communal. L'atelier rural est également un projet phare du développement rural, subsidié à 60%.
- « **Création d'un baromètre des commerces aubelois** » : ce projet découle du projet initial « maintenir un équilibre entre les commerces du centre et du zoning ». Le baromètre serait une manière d'avoir une idée précise des fluctuations au niveau des cellules commerciales. Le projet est encore à creuser.
- « **Acquisition de terrains agricoles pour mettre en place la diversification** » : ce projet permettrait de mettre en œuvre des projets liés à l'agriculture (laboratoire agricole, vergers conservatoires, potager partagé, permaculture avec les écoles, ...) sur un terrain, si l'opportunité d'en acquérir un se présentait. Une certaine importance est attachée à l'inscription de projets à vocation agricole dans le PCDR.
- « **Maintien de la bonne image que renvoient la Commune d'Aubel et ses produits** » : il n'y a aucun contenu derrière ce projet, formulé sous forme d'objectif. Celui-ci devra être approfondi s'il veut être conservé.
- « **Création de points de vente de produits locaux** » : ce projet a été associé au projet de « maison multi-services ».
- « **Diversification et optimisation des balades** » : l'intitulé du projet ressemble à un intitulé d'objectif et doit être retravaillé. Le projet devra être précisé. Pour le Bureau d'études, l'offre est déjà suffisante, et donc ce serait « ajouter de l'offre à l'offre ». Selon eux, il serait peut-être mieux de d'abord évaluer l'offre et estimer si c'est nécessaire de l'étoffer.

➔ Remarques des membres sur cette thématique :

- 🗨️ On pourrait avoir une réflexion sur les points nœuds pédestres avec la CLDR ? Faire un focus sur Aubel et le futur emplacement des points nœuds, pour être prêts quand ça sortira.
- 🗨️ Au niveau de l'aménagement des aires de camping-car, Francis Beckers est une personne ressource.
- 🗨️ Pour le projet de bivouac, Bernard Gouvars indique qu'il existe déjà un réseau bivouac chez l'habitant (« *Welcome to my garden* »). Selon lui, il n'y a pas de besoin spécifique à ce propos et il conviendrait d'abord d'évaluer l'offre à Aubel et de voir s'il y a une demande, et recenser l'espace de bivouac.
- 🗨️ Il serait intéressant d'étudier plus en détails de bons exemples d'atelier rural (voir Jalhay). Quelle implication de la CLDR est attendue dans ce type de projet ? Est-ce vraiment un projet qui doit être porté par les habitants ou est-ce plutôt la commune qui est à la manœuvre ?
 - ↳ Il est clair que pour des plus gros projets d'infrastructures qui nécessitent un financement communal et une subvention, la commune est le principal maître d'œuvre du projet. Cependant la CLDR sera tout de même appelée à se prononcer pour assurer le suivi du projet et participer aux réflexions de fond (sur l'emplacement, la taille, le fonctionnement ...).
- 🗨️ Il serait également intéressant de permettre aux entreprises de mutualiser leur matériel, leur personnel ... et d'échanger plus fréquemment.

MOBILITE

- « **Création de pistes cyclables et de voies cyclo-piétonnes (avec une attention particulière sur les articulations entre les infrastructures existantes)** » : cette fiche risque également d’être scindée en plusieurs fiches ou en différentes phases, selon les tronçons définis. Le projet de création d’une signalétique cyclo-piétonne sera intégré au projet global de création de voies cyclo-piétonnes.
- « **Promotion et information sur les services proposés par le taxi-social du CPAS** » : cette fiche pourrait être associée aux fiches « Ajout d’un listing de services/autre dans un feuillet à part du bulletin communal » ainsi que le projet « Aide au maintien des personnes âgées à domicile ». L’idée est également de communiquer plus clairement sur le fait que le taxi social est accessible à tous, et pas uniquement aux bénéficiaires du CPAS. Cette fiche englobe également le projet de « minibus inter-villages », car celui-ci ferait double emploi avec le taxi social, initiative déjà existante. De plus, des phases tests d’un minibus inter-villages ont déjà été mises en place et se sont avérées peu concluantes.
- « **Mise en place d’un Plan Communal de Mobilité (PCM)** » : sous cet intitulé ont été répertoriées toutes les doléances des habitants en termes de sécurité routière. Nous disposons d’une liste de points noirs qui n’ont pas été traités dans leur globalité lors du GT mobilité. La sécurité routière est une politique sectorielle particulière sur laquelle il est difficile d’agir dans le cadre d’un PCDR. Il est proposé aux membres de la CLDR de travailler sur une fiche de bonnes pratiques dans le cadre d’un aménagement de voirie afin que la commune puisse s’y référer lors de futurs aménagements. La proposition sera traitée lors d’une prochaine rencontre.

ENVIRONNEMENT

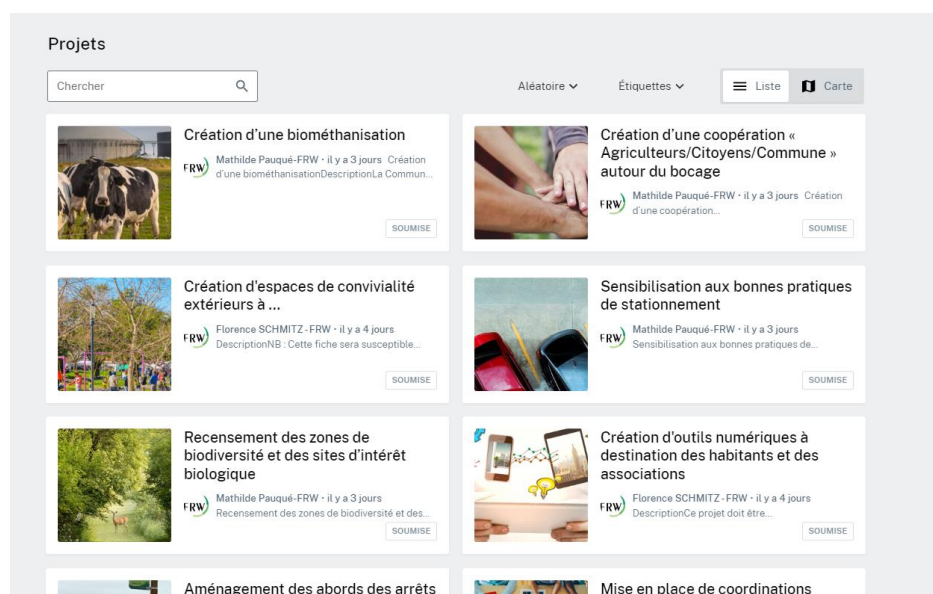
- « **Actions de sensibilisation et de mobilisation par et pour les citoyens aubelois aux questions de l’environnement et au climat** » : l’ensemble des actions contenues dans cette fiche pourront être mises en œuvre via le GT Nature.
- « **Action contre la pollution de l’eau** » et « **Signature par la Commune de la déclaration d’urgence climatique et environnementale** » : les deux fiches sont intégrées dans la fiche « Actions de sensibilisation ... ».
- « **Utilisation d’alternatives nouvelles, moins polluantes que les hydrocarbures incorporés dans le tarmac au niveau des voies douces** » : cette fiche est non-retenue, car une attention particulière sera portée à ce point dans la fiche « création de pistes cyclables et de voies cyclo-piétonnes ». Elle y a été englobée.
- « **Création d’un réseau de chaleur dans le cadre d’un projet de logements – Valorisation des déchets de haies en plaquettes de chauffage** » : pour cette fiche 2 idées ont été rassemblées suite à la présentation des travaux du GAL en termes de valorisation des déchets de haies.
- « **Promotion de la mobilité électrique et du CNG** » : projet placé en lot 0 car des bornes électriques sont installées ou en cours d’installation. La demande en lien avec le CNG paraît peu pertinente à l’heure actuelle.

6. PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME FRW ET ENRICHISSEMENT DES PROJETS

Le listing des projets et leur cheminement ayant été passé en revue lors du point précédent, c’est maintenant la méthodologie utilisée pour la phase d’approfondissement des projets qui est présentée aux membres. Cette phase se déroulera en ligne, sur la plateforme participative de la FRW (sur laquelle avaient déjà eu lieu les consultations villageoises de 2020), sous la forme d’une consultation privée. Ce qui veut dire

que cette consultation ne sera accessible qu'aux membres de la CLDR et au personnel communal. L'accès à cette consultation est restreint.

Les projets retenus y sont présentés sous forme de vignettes. Chaque vignette représente un projet et reprend le contenu derrière celui-ci. Alors que certains projets sont déjà bien complets, d'autres sont encore parfois encore à l'état d'intitulés et nécessitent un approfondissement. **En tant que membres CLDR, vous aurez l'occasion de répondre aux questions formulées par le Bureau d'études et de commenter/enrichir chaque projet, et ce jusqu'au 2 janvier.**



Vous êtes invités à prendre connaissance des différents projets et à commenter/enrichir ceux-ci. Afin de vous faciliter la tâche, un système de filtre (« étiquettes ») vous permet d'uniquement sélectionner les thématiques qui vous intéressent et/ou via l'étiquette « questions », de ne faire apparaître que les projets pour lesquels il reste des questions auxquelles la CLDR doit répondre.

Le mode d'emploi pour l'utilisation de la plateforme se trouve sur votre page privée CLDR.

L'ensemble des membres ont reçu un mail les invitant à se connecter à cette plateforme ou à se créer un compte le cas échéant, pour participer à la consultation.

Le succès de cette étape repose essentiellement sur les échanges que vous aurez entre vous dans les commentaires, il est donc important que vous vous connectiez régulièrement afin de lire les apports de chacun et d'y réagir si nécessaire.

Les agentes de la FRW sont à votre disposition pour toute question ou aide technique.

Voici le lien vers la plateforme : www.participation.frw.be

7. PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONSULTATION

Mathilde Pauqué fait ensuite le point sur la suite du calendrier. Le retour à la population est prévu en février 2023. Il est prévu de se rendre dans chacun des villages de la commune afin d'y consulter les habitants et les inviter à prioriser les différents projets proposés. Cette priorisation de la population sera l'un des critères sur lesquels se basera la CLDR pour effectuer sa propre priorisation.

Parallèlement, il est également prévu de consulter les jeunes parents et les enfants, en passant par les écoles, ainsi que les jeunes, via une enquête en ligne.

La prochaine réunion de la CLDR sera dédiée à l'organisation de ce retour population et à la définition de l'implication de la CLDR dans ce retour. Celle-ci aura lieu en janvier.

8. DIVERS

Plusieurs points sont proposés en « divers » :

- 1) **Invitation de Bernard Gouvars à participer à un atelier sur la fresque du climat**, dont le but est de sensibiliser le grand public aux enjeux climatiques.

Pour plus d'infos sur cette activité : https://www.youtube.com/watch?v=mbI_X6eR758

Cet atelier aura lieu à Welkenraedt le 15 décembre prochain.

LA FRESQUE DU CLIMAT
Vous avez toutes les cartes en main

Vous voulez comprendre le phénomène du changement climatique ?
Vous voulez avoir les clés pour décrypter les informations sur ce sujet, et être capable d'en parler autour de vous ?

Venez participer à une séance de - fresque du climat -
Atelier ludique, collaboratif et créatif sur le changement climatique !

Jeu de 15 décembre 2022 de 18h30 à 21h30

PAF : 6 €

Au centre culturel de Welkenraedt
rue Grétry 10 à Welkenraedt

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
087 88 25 79 - colettewierz@gmail.com

Une initiative de Actif +50 Welkenraedt
En collaboration avec le centre culturel de Welkenraedt

2) La mise en place d'un GT Nature

Suite à l'intérêt manifeste de certains membres pour la thématique nature et au nombre important d'actions/projets proposés en lien avec la thématique, une proposition de mettre en place un groupe de travail nature a été faite au groupe lors de la réunion BiodiverCité (19/09). Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme par les membres présents. Lors de cette réunion, les membres ont établi une hiérarchie des actions nature à mener, sur base de 3 critères (réalisation – visibilité – impact). En voici le résultat :

Les 3 projets les plus réalisables :

1. Installation d'hôtels à insectes
2. Organisation d'ateliers pratiques et de journées « je participe »
3. Recensement et protection des arbres remarquables

Les 3 projets les plus visibles :

1. Faire un recensement des zones de biodiversité et des SIB
2. Sensibilisation à la diminution des déchets
3. Aménagements en faveur du bocage

Les 3 projets les plus plébiscités au regard des 3 critères :

1. Installation d'hôtels à insectes
2. Faire un recensement des zones de biodiversité et des SIB
3. Sensibilisation à la diminution des déchets

Les 3 projets les plus impactants :

1. Installation d'hôtels à insectes
2. Faire un recensement des zones de biodiversité et des SIB
3. Sensibilisation à la diminution des déchets

Au vu du calendrier chargé qui attend la CLDR les prochains mois, il a été décidé de ne mettre ce GT formellement sur les rails qu'au printemps, avec, notamment, la réponse à l'appel à projets BiodiverCité.

Florence Schmitz informe également les membres du fait que le GT Nature ne travaillera pas en « cavalier seul », mais que des retours des actions menées seront régulièrement faits en CLDR, afin de tenir les membres non-présents dans le GT informés de ce qui s’y fait. Les éventuelles demandes de renforts et/ou d’avis du GT seront également faites en CLDR.

→ La CLDR approuve à l’unanimité la création du GT Nature.

🗨️ **Quelle est la différence entre le GT Nature (thématique) et les GTs projets de juin ?**

↳ Les groupes de travail projets ayant eu lieu au mois de juin étaient des groupes de travail ponctuels, « one-shot » sur des thématiques précises qui s’inscrivent dans le processus de rédaction du programme. Votre inscription à ces GTs n’induisait pas une implication à long-terme au sein de ceux-ci puisqu’ils n’avaient lieu qu’une seule fois. Ils avaient uniquement pour but le tri des projets.

Le GT nature, quant à lui, est un GT « thématique », qui va être organisé sur du long terme et de manière répétée, et qui va permettre aux membres de s’investir à la mise en œuvre de projets/actions nature dans la commune.

Vous aurez l’occasion de vous y inscrire via un formulaire que nous vous transmettrons début 2023.

- 3) Retour d’Albert Beckers sur sa participation à la réunion « Mon Arbre, mon Village, mon Verger »** organisée par l’asbl De Bouche à Oreille. La réunion visait à conscientiser les citoyens à se réapproprier les arbres fruitiers et à redevenir des producteurs, à être acteurs de la reconstruction de l’identité du Pays de Herve. Chaque habitant pourrait planter un arbre dans son jardin, le maillon manquant de la chaîne étant le citoyen. Des initiatives locales inspirantes ont également été citées lors de cette réunion, telles que les Ateliers Constant-Berger et Diversifruits.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Florence Schmitz et Mathilde Pauqué